

VILLE DE VAL-DES-SOURCES

Avis de convocation

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Val-des-Sources est convoquée par Hugues Grimard, Maire, pour être tenue à la Salle du Conseil, 124 rue Greensheilds le **lundi 9 juin 2025 à 16 h 30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir:

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du règlement 2025-400 – Règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources modifiant le règlement 2006-115 – Plan d'urbanisme de la Ville d'Asbestos (Maintenant Val-des-Sources);
3. Adoption du règlement 2025-401 – Règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources modifiant le règlement 2006-116 – Règlement de zonage de la Ville d'Asbestos (Maintenant Val-des-Sources);
4. Adoption du règlement 2025-402 – Règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources modifiant le règlement 2006-117 – Règlement de lotissement de la Ville d'Asbestos (Maintenant Val-des-Sources);
5. Adoption du règlement 2025-403 – Règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources modifiant le règlement 2006-119 – Règlement sur les permis et certificats;
6. Adoption du règlement 2025-404 – Règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources modifiant le règlement 2006-120 – Règlement relatif aux conditions d'émission des permis de construction;

7. Adoption du règlement 2025-405 – Règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources modifiant le règlement 2006-121 – Règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble;
8. Adoption du règlement 2025-406 – Règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources modifiant le règlement 2006-122 – Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;
9. Adoption du règlement 2025-407 – Règlement autorisant une participation financière de la ville dans le projet de construction d'un immeuble à logement par l'Office municipal d'Habitation des Sources (OMH des Sources) et un emprunt de 507 606,28 \$;
10. Adoption du premier projet de règlement – Règlement modifiant le règlement 2006-116 – Règlement de zonage de la Ville d'Asbestos (Maintenant Val-des-Sources) Développement résidentiel boulevard Morin;
11. Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement modifiant le règlement 2006-116 – Règlement de zonage de la Ville d'Asbestos (Maintenant Val-des-Sources) Développement résidentiel boulevard Morin;
12. Appel de projets pour le développement des collections des bibliothèques publiques autonomes – Autorisation de signature;
13. Période de questions
14. Levée de la séance

DONNÉ à Val-des-Sources, ce 5 juin 2025.


Georges-André Gagné
Directeur général et greffier